

Fermeture et transfert d'actifs des Fonds distincts Repère Sun Life axés sur une date d'échéance

De possibles mesures à prendre

- **Si vous passez à l'action** : Vous pouvez choisir de transférer votre argent dans tout autre fonds offert dans votre régime avant la date de changement ci-dessous.
- **Si vous ne faites rien** : Si vous ne faites pas de choix avant la date de changement indiquée ci-après, la Sun Life transférera automatiquement l'argent que vous détenez dans le fonds fermé vers le fonds de remplacement ci-dessus.

[Nom de l'employeur] passe régulièrement en revue votre ou vos régimes d'épargne au travail et a décidé d'y apporter les changements suivants à la suite d'un examen récent. Les nouveaux fonds sont mieux alignés sur les objectifs de [Nom de l'employeur] pour votre ou vos régimes.

Changements apportés aux fonds le [insérer la date]

Fonds fermés	Frais de gestion de fonds	Options de remplacement	Frais de gestion de fonds
Fonds Repère 2030 Sun Life		Compte à intérêt quotidien garanti (CIQG) Sun Life	
Fonds Repère 2035 Sun Life		[Fonds de remplacement 2035]	
Fonds distinct Repère 2040 Sun Life		[Fonds de remplacement 2040]	
Fonds distinct Repère 2045 Sun Life		[Fonds de remplacement 2045]	
Fonds distinct Repère 2050 Sun Life		[Fonds de remplacement 2050]	
Fonds distinct Repère 2055 Sun Life		[Fonds de remplacement 2055]	
Fonds distinct Repère 2060 Sun Life		[Fonds de remplacement 2060]	

Justification du changement de fonds

Les **Fonds distincts Repère Sun Life axés sur une date d'échéance (Fonds Repère)** offrent une caractéristique unique : la valeur garantie à l'échéance (VGE). Pour offrir la VGE, les Fonds Repère doivent détenir une pondération nettement inférieure en actions et une pondération nettement plus élevée en obligations que les Fonds axés sur une date d'échéance traditionnels sans VGE, comme les [Fonds axés sur une date d'échéance choisis] énumérés ci-dessus. Par conséquent, les Fonds Repère ont une croissance à long terme plus faible que les fonds axés sur une date d'échéance traditionnels. Cela peut réduire votre capacité à épargner suffisamment pour la retraite, surtout si vous en êtes encore loin. Lorsque le rendement des actions demeure supérieur à celui des obligations jusqu'à l'échéance d'un fonds, les Fonds Repères n'offriront pas de meilleurs résultats que les fonds axés sur une date d'échéance traditionnels.

Il est important de noter que la VGE ne fonctionne pas comme une assurance.. Les Fonds Repère détiennent la quantité requise d'obligations d'État (à coupon zéro) jusqu'à leur échéance.

Vous pouvez voir la valeur et la VGE des fonds Repère sur masunlife.ca -> **Survol du régime -> Voir les placements offerts -> Taux de rendement et Valeur unitaire -> section Fonds Repère de la Financière Sun Life.**

Comparaison entre les fonds fermés et les options de remplacement

Les Fonds Repère actuellement offerts dans votre ou vos régimes, investissent dans des obligations du gouvernement du Canada et un fonds d'actions mondiales. La répartition de l'actif va de 36 % d'actions/64 % d'obligations (Repère 2060) à 10 % d'actions/90 % d'obligations (Repère 2030).

[Sélectionner le paragraphe qui correspond aux fonds de remplacement sélectionnés – Choisir une série et supprimer les autres]

Les **Fonds LifePath BlackRock axés sur une date d'échéance** (« Fonds LifePath ») sont plus diversifiés que les Fonds Repère. Ils investissent dans des fonds à gestion passive des catégories d'actifs suivantes :

- Actions (canadiennes, américaines, internationales, marchés émergents)
 - Obligations (canadiennes et américaines)
 - Actifs alternatifs (titres immobiliers cotés, produits de base et infrastructures)
- La répartition de l'actif va de 100 % d'actions (LifePath 2070) à 40 % d'actions et à 60 % d'obligations (LifePath Retirement).

Les **Fonds Stratégie de vie MFS axés sur une date d'échéance** (les « Fonds Stratégie de vie ») sont plus diversifiés que les Fonds Repère. Ils investissent dans des fonds à gestion active des catégories d'actifs suivantes :

- Actions (canadiennes et mondiales)
- Obligations (canadiennes et mondiales)
- Actifs alternatifs (titres immobiliers mondiaux cotés)

La répartition de l'actif va de 100 % d'actions (Stratégie de vie 2065) à 29 % d'actions et à 71 % d'obligations (Stratégie de vie Retraités).

Les **Fonds indiciels+ Granite Sun Life axés sur une date d'échéance** (les « Fonds indiciels+ Granite ») sont plus diversifiés que les fonds Repère. Ils investissent principalement dans des fonds à gestion passive des catégories d'actifs suivantes :

- Actions (canadiennes, américaines, internationales, marchés émergents)
- Obligations (canadiennes et américaines)
- Actifs alternatifs (produits de base)

Ils investissent également dans des fonds à gestion active, dans des actifs alternatifs privés (les composantes « + »), comme des titres à revenu fixe privés, des prêts hypothécaires et des placements immobiliers directs mondiaux.

La répartition de l'actif va de 93 % d'actions à 7 % d'obligations (Fonds indiciels+ Granite 2065) à 41,5 % d'actions et 58,5 % d'obligations (Fonds indiciels+ Retraite). La pondération des actions comprend les composantes « + » et les produits de base.

Les **Fonds Granite Sun Life axés sur une date d'échéance** (les « Fonds Granite ») sont plus diversifiés que les Fonds Repère. Ils investissent dans des fonds à gestion passive et active des catégories d'actifs suivantes :

- Actions (canadiennes, américaines, internationales, mondiales, marchés émergents)
- Obligations (canadiennes, américaines, mondiales, spécialisées – placements privés, hypothèques, rendement élevé, marchés émergents)

Actifs alternatifs (immobilier coté et direct, infrastructures cotées et directes, placements alternatifs liquides) La répartition de l'actif va de 93 % d'actions à 7 % d'obligations (Granite 2065) à 41,5 % d'actions et 58,5 % d'obligations (Granite Retraite). La répartition en actions comprend les actifs alternatifs.

Les **Fonds Granite Sun Life multirisques axés sur une date d'échéance** (« Fonds Granite multirisques ») sont plus diversifiés que les Fonds Repère. Ils investissent dans des fonds à gestion passive et active des catégories d'actifs suivantes :

- Actions (canadiennes, américaines, internationales, mondiales, marchés émergents)
- Obligations (canadiennes, américaines, mondiales, spécialisées – placements privés, hypothèques, rendement élevé, marchés émergents)
- Actifs alternatifs (immobilier coté et direct, infrastructures cotées et directes, placements alternatifs liquides)

Les répartitions de l'actif sont les suivantes :

- Fonds prudents : vont de 92 % en actions et 8 % en obligations (Fonds prudent Granite 2065) à 35 % en actions et 65 % en obligations (Fonds Granite Retraite prudent).
- Fonds modérés : vont de 93 % en actions et 7 % en obligations (Fonds modéré Granite 2065) à 41,5 % en actions et 58,5 % en obligations (Granite Retraite modéré).
- Fonds audacieux : vont de 96 % en actions et 4 % en obligations (Fonds audacieux Granite 2065) à 48 % en actions et 52 % en obligations (Fonds Granite Retraite audacieux).

Les placements en actions comprennent les actifs alternatifs.

Les **Fonds à date cible Plus Greystone TD** (les « Fonds Greystone TD ») sont plus diversifiés que les Fonds Repère. Ils investissent dans des fonds à gestion active des catégories d'actifs suivantes :

- Actions (canadiennes, mondiales, marchés émergents)
- Obligations (canadiennes et mondiales)
- Actifs alternatifs (titres immobiliers canadiens et mondiaux, infrastructures mondiales, prêts hypothécaires commerciaux). Chaque fonds Greystone TD a une pondération de 20 % à 25 % d'actifs alternatifs..

La répartition de l'actif va de 73 % en actions, 6 % en obligations et 21 % en actifs alternatifs (Fonds Greystone TD 2065) à 37 % en actions, 37 % en obligations et 26 % en actifs alternatifs (horizon de retraite Greystone TD).

Les **Fonds actifs Fidelity Passage^{MC} axés sur une date d'échéance** (« Fonds actifs Passage ») sont plus diversifiés que les Fonds Repère. Ils investissent principalement dans des fonds à gestion active des catégories d'actifs suivantes :

- Actions (canadiennes, américaines, internationales, des marchés émergents)
- Obligations (canadiennes, américaines, mondiales)
- Actifs alternatifs (produits de base cotés)

Les fonds actifs Fidelity Passage^{MC} prévoient un ajustement progressif « tout au long de la retraite ». La répartition de l'actif continue de changer après l'âge de la retraite (65 ans), jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 84 ans. La répartition de l'actif va de 96 % en actions et 4 % en obligations (Fonds actif Fidelity Passage^{MC} 2065) à 27 % en actions, 70 % en obligations et 3 % en matières premières (Fonds actif Fidelity Passage^{MC} Revenu).

Les **Fonds mixtes Fidelity Passage^{MC} axés sur une date d'échéance** (« Fonds mixte Passage ») sont plus diversifiés que les Fonds Repère. Ils investissent dans des fonds à gestion passive et active des catégories d'actifs suivantes :

- Actions (canadiennes, américaines, internationales, marchés émergents)
- Obligations (canadiennes, américaines, mondiales)
- Actifs alternatifs (titres cotés liés aux produits de base, placements immobiliers directs au Canada)

Les Fonds mixtes Fidelity Passage^{MC} prévoient un ajustement progressif « tout au long de la retraite ». La répartition de l'actif continue de changer après l'âge de la retraite (65 ans), jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 84 ans. La répartition de l'actif va de 95,5 % en actions, 4 % en obligations et 0,5 % en placements non traditionnels (Fonds mixte Fidelity Passage^{MC} 2065) à 26,7 % en actions, 69,8 % en obligations et 3,5 % en placements non traditionnels (Fonds mixte Fidelity Passage^{MC} Revenu).

Les **Fonds indiciels Fidelity Passage^{MC} Plus axés sur une date d'échéance** (les « Fonds Passage Plus ») sont plus diversifiés que les Fonds Repère. Ils investissent dans des fonds à gestion passive et active des catégories d'actifs suivantes :

- Actions (canadiennes, américaines, internationales, marchés émergents)
- Obligations (canadiennes, américaines, mondiales)
- Actifs alternatifs (immobilier canadien direct)

Les Fonds indiciels Fidelity Passage^{MC} Plus La répartition de l'actif continue de changer après l'âge de la retraite (65 ans), jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 84 ans. La répartition de l'actif va de 95,5 % en actions, 4 % en obligations et 0,5 % en placements non traditionnels (Fonds distinct indiciel Fidelity Passage^{MC} 2065 Plus) à 26,7 % en actions, 69,8 % en obligations et 3,5 % en placements non traditionnels (Fonds distinct indiciel Fidelity Passage^{MC} Revenu Plus).

[Inclure seulement si les fonds sont déjà disponibles dans la liste.] Le [nom du fonds axé sur une date d'échéance] est déjà disponible dans votre ou vos régimes.

Si le fonds N'EST PAS disponible : Le [nom du fonds axé sur une date d'échéance] sera disponible dans votre liste le [date].

Grâce à leur pondération supérieure en actions et à leur diversification accrue, les fonds axés sur une date d'échéance offerts comme fonds de remplacement pourraient vous procurer de meilleurs rendements et une croissance de l'actif plus élevée au fil du temps, surtout si vous êtes encore loin de la retraite. Les frais des fonds de remplacement sont aussi plus bas. En payant des frais moins élevés, vous investissez et faites fructifier une plus grande part de votre argent durement gagné.

Option de remplacement pour le Fonds Repère 2030 **[si le CIQG est sélectionné]**

Le Compte à intérêt quotidien garanti (CIQG) est conçu pour protéger votre épargne tout en offrant des intérêts quotidiens modestes. Vous pouvez retirer de l'argent du CIQG en tout temps (si votre ou vos régimes permettent des retraits). Le CIQG ne comporte aucuns frais de gestion de fonds. Le capital investi et tout intérêt accumulé dans ce compte sont garantis par la Sun Life. Dans l'éventualité improbable où la Sun Life manquerait à ses obligations, les épargnants sont couverts par la protection qu'offre Assuris pour les dépôts admissibles. Pour connaître le montant de la couverture fournie par Assuris, **rendez-vous sur assuris.ca, puis cliquez sur Protection des assurés > Comment suis-je protégé? > Garantie sur les fonds distincts.**

Prochaines étapes si vous avez de l'argent dans un ou des Fonds Repère :

Option 1 : Si vous voulez transférer votre argent dans d'autres fonds de votre régime – Mesures à prendre

Mettez à jour vos directives de placement et transférez votre épargne et/ou vos cotisations futures dans d'autres fonds du régime avant 16 h HE le **[insérer la date]**.

Option 2 : Si vous préférez que vos fonds soient automatiquement transférés aux options de remplacement – Aucune mesure à prendre

Le **[insérer la date]**, nous transférerons votre argent dans les fonds de remplacement indiqués ci-dessus. Ce transfert s'applique à l'argent qui se trouve déjà dans votre compte ainsi qu'à vos cotisations futures.

Vous verrez dans votre compte une opération indiquant que nous avons transféré l'argent dans les nouveaux fonds. Vous n'aurez pas accès à vos placements entre 16 h HE le **[insérez la date]** et 8 h HE le **[insérez la date]**, pendant que la Sun Life procède au transfert. Une fois le transfert terminé, vous pourrez consulter et modifier vos placements si vous le souhaitez.

Ce changement n'entraînera pas de gain ou de perte en capital imposable si votre argent est placé dans un régime enregistré. **Si votre argent est placé dans un régime non enregistré, le changement peut entraîner un gain ou une perte en capital imposable.** Vous devez déclarer les gains ou les pertes en capital au cours de l'année où le transfert a lieu.

La Sun Life fournira les feuillets fiscaux requis au début de **2027**. Vos feuillets fiscaux refléteront tous les revenus générés par vos placements dans le régime non enregistré.

Pour en savoir plus sur la façon dont les gains en capital peuvent être générés dans les fonds distincts de régimes non enregistrés, veuillez cet [article](#). Vous trouverez votre prix de base rajusté (PBR) sur le site des participants, à **masunlife.ca**, sous **Compte > Soldes**.

Passez en revue vos placements

Nous vous encourageons à profiter de l'occasion pour examiner votre répartition d'actif. Ainsi, vous pouvez vous assurer que vos placements cadrent toujours avec vos objectifs, votre profil de risque et votre horizon de placement. La façon la plus courante d'investir dans un fonds axé sur une date

d'échéance est de choisir le fonds dont l'échéance est la plus proche de l'année prévue de votre départ à la retraite.

L'outil **Répartition de l'actif** peut aussi vous aider à choisir les fonds qui vous conviennent. Allez à la dernière page pour savoir où trouver cet outil sur **masunlife.ca**.

Grâce à Morningstar®, important fournisseur de nouvelles et d'analyses sur les placements, vous pouvez suivre le rendement des fonds. Morningstar vous donne accès à un aperçu des fonds de votre régime. On y trouve notamment l'objectif des fonds, les risques qu'ils présentent et les placements qui les composent.

Si vous avez de la difficulté à ouvrir une session, cliquez sur le lien approprié sous « Vous avez de la difficulté à ouvrir une session? ».

Des questions?

Communiquez avec le Centre de service à la clientèle de la Sun Life au 1-877-786-5433, les jours ouvrables entre 8 h et 20 h HE.

Dans le cadre du programme Conseils 360 mon plan épargne-retraite de la Sun Life, vous avez également accès, sans frais supplémentaires, à du soutien personnalisé de la part de conseillères et de conseillers autorisés (personnes portant le titre de conseiller ou de conseillère en sécurité financière au Québec) spécialisés dans les régimes d'épargne au travail. Cliquez ici pour obtenir des renseignements sur le programme Conseils 360 mon plan épargne-retraite.